

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mr Olivier MAJEWICZ, Maire, Mairie d'Oye Plage, 87 avenue Paul Machy, 62215 Oye plage

Objet du marché : Réalisation des contrôles périodiques obligatoires dans les ERP de la Ville d'Oye-Plage

Durée du marché : Le présent marché alloti est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible trois fois un an.

Nombre et consistance des lots : 1 : Bâtiments et équipements de levage
2 : Equipements sportifs et aires de jeux

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Le présent marché sera attribué à l'opérateur économique ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères énoncés dans la présente publicité.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date de réception.

Critères de sélection : Le candidat doit fournir les éléments permettant d'apprécier sa candidature conformément au décret 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics.

Si la candidature est recevable, l'analyse de l'offre se fait au vu des critères d'attribution suivants:

- prix des prestations: 60 points
- valeur technique: 40 points, décomposée comme suit:
- Méthodologie et organisation de l'entreprise: 15 points
- Qualité du rapport: 15 points
- Services proposés pour assurer le suivi de la mise en conformité des installations et des équipements : 10 points

Date limite : Date limite de réception des offres : 10/03/17 à 16h00

Renseignements divers : Le DCE est transmis gratuitement à toute personne en faisant la demande par écrit. Il est également téléchargeable sur www.achatpublic.com.

Les renseignements sont disponibles auprès de Mme Ludivine CAPELLE, responsable du service Marchés, au 03.21.46.43.43.

Adresse Internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_isby-T6no6

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 17/02/2017